

LES INDUSTRIES CHIMIQUES EN TUNISIE

L'industrie chimique, par suite des circonstances économiques nées de la guerre et suivant d'ailleurs en cela les autres industries tunisiennes, a vu le rythme de son évolution se précipiter depuis les hostilités. Nous allons donc examiner successivement ci-dessous, l'aspect que présentait ce secteur industriel en 1939, les réalisations effectuées dans ce domaine durant les hostilités et enfin les perspectives d'avenir offertes par cette industrie dans la Régence.

La détermination des industries que l'on peut à juste titre considérer comme industries chimiques, étant délicate et variable suivant les interprétations, nous admettons que les cimenteries, les usines de traitement du liège et les industries alimentaires n'entrent pas dans le cadre du modeste tour d'horizon que nous allons effectuer. L'importance de chacun de ces secteurs sur le plan tunisien, justifierait d'ailleurs une étude approfondie.

SITUATION

DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE AVANT 1939

Une activité industrielle ayant pour but fondamental la satisfaction des besoins locaux, il s'ensuit que dans un pays essentiellement agricole les industries chimiques les plus anciennes ont eu pour objet la fabrication de deux des produits les plus nécessaires à l'agriculture : les engrais et les anticryptogamiques. C'est ainsi qu'en 1939, la Régence d'une part, produisait en quantité suffisante ses engrais phosphatés (60.000 tonnes environ) par an, en traitant les phosphates de chaux tunisiens par de l'acide sulfurique à 53° Beaumé obtenu lui-même à partir des pyrites de fer algériens; d'autre part, était suscepti-

ble de traiter sur place 2.000 tonnes de soufre brut importé pour le transformer en soufre sublimé et en soufre trituré constituant un anticryptogamique apprécié.

A cette époque et depuis de longues années déjà, les olivaires tunisiennes avaient donné naissance, parallèlement à la fabrication de l'huile, à une industrie du savon quantitativement florissante.

C'est également pour satisfaire la consommation locale et plus particulièrement les ateliers de l'arsenal, des compagnies de chemin de fer et de l'industrie tunisienne, que la Société l'Air Liquide avait entrepris, à la fin de la guerre 1914-1918, la fabrication de gaz comprimés (oxygène, gaz carbonique, acétylène). En 1939, deux usines étaient en service, l'une à Tunis, l'autre à Sfax et produisaient environ 300.000 m³ par an.

Il y a lieu de mentionner les fabrications de l'oxyde de plomb et de l'oxyde de zinc, dont la création remonte à plusieurs années avant les hostilités.

POURQUOI L'INDUSTRIE CHIMIQUE S'EST-ELLE DEVELOPPEE DEPUIS 1940 ?

D'abord et surtout pour remplacer les produits jusqu'alors importés et dont l'approvisionnement par suite des circonstances était inexistant ou insuffisant, ensuite et principalement depuis 1945, pour exploiter et valoriser dans le cadre plus général de l'industrialisation, les ressources locales, ces deux causes profondes étant d'ailleurs parfois intimement liées.

C'est ainsi que pour satisfaire les demandes de la Régence, se sont créées ou développées les fabrications suivantes.

— le sulfure de carbone, solvant utilisé pour l'extraction de l'huile de

grignons et dont la production pouvant atteindre 500 tonnes par an, est actuellement suffisante pour couvrir la totalité des besoins;

— la colle forte d'os, nécessaire à l'industrie du bois, donc à la reconstruction, mais dont la production est encore très insuffisante par rapport aux besoins;

— le raffinage des huiles de grignons permettant d'adapter nos exportations aux goûts de la clientèle;

— le sulfate de cuivre, anticryptogamique pour l'agriculture, qui est obtenu sur place en traitant du cuivre de récupération par l'acide sulfurique local;

— les gaz comprimés;

— les huiles essentielles obtenues par distillation de plantes aromatiques telles que le romarin et le néroli;

— la gobeleterie et la verrerie provenant d'une usine dont la production annuelle sera bientôt susceptible de satisfaire le marché tunisien;

— le sulfate de baryte, le minium de fer;

— les lessives et les hypochlorites;

— les papiers d'emballage locaux;

— les peintures et les vernis.

Durant la même période, quelques entreprises ayant pour but l'exportation de matières premières tunisiennes valorisées, ont vu le jour. C'est ainsi qu'une nouvelle société a étudié et mis au point la fabrication des produits sulfonnés, obtenus à partir de corps gras et utilisés pour les lavages industriels ainsi qu'un procédé permettant le traitement des éponges brutes en éponges blanchies.

PRODUCTIONS ANNUELLES DE LA REGENCE

Acide sulfurique 53° Beaumé (1).....	20.000 T.
Engrais	45.000 T.
Soufres sublimé, trituré	2.000 T.
Sulfure de carbone	500/600 T.
Sulfate de cuivre	300/450 T.
Oxydes de plomb	300/600 T.
Oxyde de zinc	150/250 T.
Minium de fer, ocres	150 T.
Sulfate de baryte	200 T.
Peintures et vernis	1.200 T.
Colles d'os, de carcasses	25 T.
Produits lessiviels	1.200 T.
Produits sulfonnés	120/600 T.
Hypochlorites	300 T.
Huiles essentielles (Romarin, Néroli, Petit grain)	6/30 T.
Gaz comprimés	600.000 m ³
Verre creux (gobelets, bouteilles)	1.000/2.500 T.

(1) destiné à la fabrication des superphosphates.

QUELLES SONT

LES PERSPECTIVES D'AVENIR ?

Il est difficile de répondre à cette question, sans avoir examiné au préalable, l'ensemble du problème de l'industrialisation de la Régence. Cet examen dépassant largement le cadre de ces quelques lignes, nous allons nous borner à rappeler en quelques mots les buts vers lesquels, sur le plan économique, doit tendre l'industrialisation.

Il s'agit de limiter les importations aux produits dont la fabrication sur place ne peuvent être envisagés, par exemple, par suite de l'absence de matières premières fondamentales ou par manque de débouchés sur le marché extérieur, et de compenser ces importations par des exportations de produits locaux provenant de matières premières traitées de façon à attendre dans le cycle de leur transformation le point le plus avancé compatible avec les conditions économiques offertes par la Régence.

Prenant en considération ce double objectif, examinons donc successivement dans quels secteurs l'industrie chimique sera susceptible de se développer en Tunisie.

La fabrication des engrais phosphatés va revêtir un nouvel aspect par suite de la nécessité, pour la Régence afin de conserver ses débouchés commerciaux, d'augmenter la teneur de ses phosphates en acide phosphorique; une usine destinée à fabriquer ces superphosphates est actuellement en cours d'installation, elle comprendra nécessairement une usine annexe de fabrication d'acide sulfurique concentré.

L'industrie des engrais potassiques a déjà fait l'objet d'études approfondies qui se traduiront vraisemblablement par la mise en exploitation de gisements de Zarzis.

Dans le domaine de la production agricole, la démarginalisation des huiles d'olive, qui semble nécessaire pour la conquête de certains mar-

chés étrangers, justifiera sans doute, la création d'une ou plusieurs installations. Le traitement des glandes provenant du bétail abattu permettra l'installation dans la Régence d'une petite industrie de produits opothérapiques. L'étude du traitement des grignons épuisés, effectuée par des industriels locaux s'avère comme extrêmement intéressante. Le traitement de ces grignons qui permet d'obtenir un certain nombre de produits chimiques, entre autres des matières colorantes et des produits tannants, donnera très probablement naissance à une activité industrielle nouvelle et florissante.

Sans énumérer les multiples problèmes que posent, tant sur le plan du laboratoire que sur le plan industriel, certaines matières tunisiennes, mentionnons comme particulièrement intéressants, ceux de l'extraction des huiles, de l'acide tartrique, du brome, de l'essence de térébenthine, des pigments pour peintures des émaux, des produits pharmaceutiques. L'industrie de la céramique que l'on considère généralement comme dérivée des industries chimiques, est sans doute appelée à prendre un certain essor, en effet, à côté de l'artisanat local, l'industrie de la faïence serait certainement viable et permettrait de satisfaire les besoins de la Régence dans cet article et ceux du Constantinois.

Il n'est pas possible de terminer cet inventaire succinct sans évoquer le problème de l'alfa, c'est-à-dire la fabrication de la cellulose et du papier. Cette question, qui a soulevé bien des controverses, suscitée bien des articles, présente un double aspect, l'un technique : la qualité et la quantité de l'eau, l'autre commercial : les débouchés. Il est probable que la solution de ce problème existe, peut-être réside-t-elle non seulement dans la fabrication de la cellulose, mais aussi dans celle de sous-produits qui mériteraient des études détaillées.

Si rapide et si incomplet que puis-

se être cet aperçu, il n'en témoigne pas moins que dans ce domaine industriel comme dans bien d'autres, la Régence, grâce à un effort persévérant, pour adapter son industrie aux conditions économiques, doit réussir dans de nombreux cas à approvisionner en produits de qualité,

le marché local et parfois même à soutenir la concurrence étrangère à l'exportation.

GRAMAT,
Chef du Service de la
Répartition des Pro-
duits Industriels.